

l'éduc'mag

LE MAGAZINE DE L'UNSA ÉDUCATION

juin 2016

147

4,60 €



#ForcePositive



La fédération UNSA des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture



Le choix d'un
combat positif

l'Enseignement Public

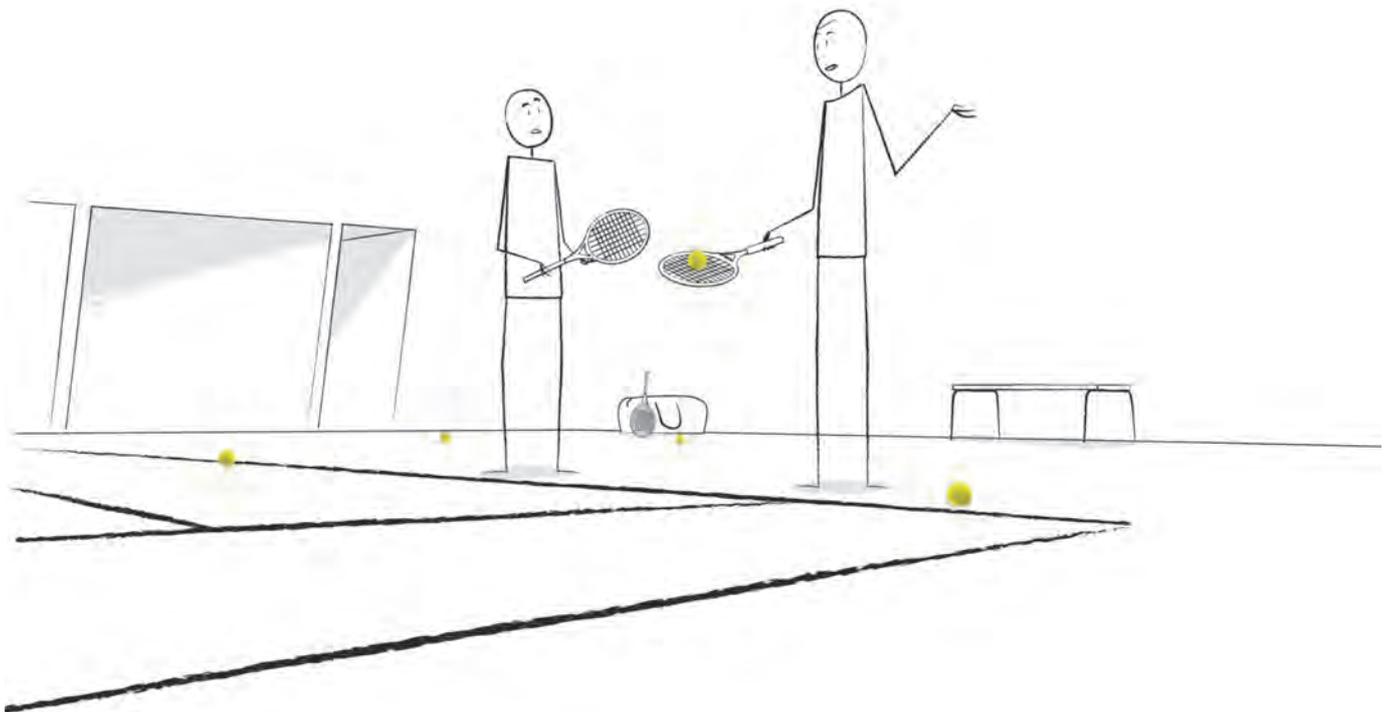
CPPAP N° 0713 5 06569

C'est quoi une meilleure assurance habitation ?



- Alors cette inondation dans ton appart ?

- J'ai rien eu à réclamer :
plombier, assèchement, relogement...
Super service !



ASSURANCE HABITATION MAIF.

Intervention d'urgence*, relogement (si domicile inhabitable) et de nombreux services inclus sans supplément. **On a tout à gagner à se faire confiance.**

**Service disponible en France métropolitaine, Andorre et Monaco.*

MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.
Filia-MAIF - société anonyme au capital de 114 337 500 € entièrement libéré - RCS Niort B 341 672 681
CS 20000 - 79076 Niort cedex 9. Entreprises régies par le Code des assurances.



assureur militant

édito

Force positive

Directeur de la rédaction
Laurent Escure

Directrice de la publication
Claire Bordas

Rédacteur en Chef
Christophe Guillet

ont participé à ce numéro :

Denis Adam,
Claudie Allaire,
Karine Autissier,
François Cencerrado,
Pierre Château,
Samy Driss,
Laurent Escure,
Céline Faurand,
Christophe Guillet,
Yannick Lavesque,
Frédéric Marchand,
Emmanuel Margerildon,
Monique Nicolas,
Fabienne Rancinan,
Angelica Trindade,
Morgane Verviers

Conception
Voici des fruits des fleurs

Illustration couverture
Michel Almérés

Réalisation
Yellowstone-design

Publicité
Anat Régie • 01 43 12 38 15

Impression
Imprimerie IPS

Pour les personnes souhaitant
s'abonner, le prix du numéro
est de 4,60 €, l'abonnement
annuel de 18,40 €.

C.P.P.A.P.
0713 5 06569

Dépôt légal
juin 2016



UNSA ÉDUCATION
87^{bis}, AVENUE GEORGES GOSNAT
94853 IVRY-SUR-SEINE CÉDEX
TEL. : **01 56 20 29 50**
FAX : 01 56 20 29 89
national@unsa-education.org

unsa-education.com



Il est suffisamment de forces sombres, brunes, adeptes du rejet, d'experts en déclinologie et souvent premiers supporters du défaitisme pour que nous, syndicalistes, ne nous laissions pas aller, nous-mêmes, dans cette pente dépressive démocratique et sociale. La France a de la ressource. Elle est forte de son espérance républicaine qui la rend accueillante à la diversité et qui permet le vivre ensemble. La crise, les crises que nous traversons ne doivent pas nous tétaniser. Les peurs n'évitent pas le danger. Et, quand ça va mal, l'espoir et le mouvement sont des moteurs bien plus puissants pour s'en sortir que la fatalité et le repli. Ne jamais renoncer à ses idéaux et s'en rapprocher patiemment mais sûrement, voilà la ligne de conduite de celles et ceux qui nous ont précédés dans nos combats.

Avec les militantes et les militants de l'UNSA Éducation, lors du congrès de Grenoble fin mars dernier, nous avons réaffirmé cette méthode. Le réformisme combatif a prouvé, ces dernières années, son efficacité. Quelle autre stratégie peut en dire autant ? Les adeptes du maximalisme revendicatif et de l'immobilisme ? Sûrement pas. Mais au-delà

des aspects revendicatifs ou de la volonté de démocratisation de l'Éducation, dresser des perspectives et engranger des acquis est indispensable pour mobiliser les collègues eux-mêmes. Car si ce qu'on leur promet, c'est l'inatteignable, si le seul message envoyé est l'insatisfaction permanente, alors on finit par les éloigner de l'action collective.

Notre rôle est certes de transformer les désaccords et les attentes en exigences. Il est tout autant important de les faire entendre et de gagner. C'est ce pacte de confiance que nous voulons développer avec nos adhérents et sympathisants. Confiance dans le collectif et confiance dans la capacité collective à aboutir. Bref, avec la Force positive, nous voulons rappeler que le syndicalisme comme l'humanisme, est un optimisme.

Laurent Escure

Secrétaire général
de l'UNSA Éducation
@LaurentEscure



Retrouvez les éditoriaux de Laurent Escure sur unsa-education.com
« Le syndicalisme n'est pas un supplétif » : http://bit.ly/edito_juin2016



l'éduc'mag n° 147 - juin 2016

3

Sommaire

Cent quarante sept

147

6-7 • **Brèves** d'actu

8 • **Congrès de Grenoble... la force positive**

13 • **En campagne électorale, l'UNSA a besoin de vous !**

16-17 • **Refondation : faire un bilan pour aller plus loin**

18 • **Loi déontologie : évolution du statut des fonctionnaires**

20 • **Jeunesse et Sports. Votez UNSA le 30 juin 2016**

22 • **Des avancées concrètes pour les salaires**

25 • **Expérimenter la citoyenneté dans des projets collectifs**

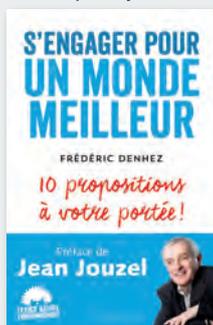
26-27 • **Investir pour l'avenir**

28-29 • **Ensemble, construisons demain**



S'engager pour un monde meilleur

Jour après jour, le mouvement France Nature Environnement interpelle les décideurs et mobilise la société civile sur des questions cruciales telles que l'énergie, le changement climatique, la protection de la biodiversité, la santé, l'alimentation, les risques industriels, la qualité de l'air ou des eaux. Ils encouragent les citoyens à s'engager à travers des actions simples. Un travail de longue haleine pour la nature et l'environnement, mené depuis bientôt cinquante ans, parfois méconnu du grand public.



www.fne.asso.fr/communiqués/s'engager-pour-un-monde-meilleur

S'engager pour un monde meilleur, 10 propositions à votre portée par Frédéric Denhez, éditions Flammarion, 2016, 12 €.

Des souvenirs d'enfances en faveur de l'éducation



L'UNICEF France et Le Livre de Poche s'associent pour un projet inédit : un recueil de nouvelles écrites par des grands noms de la littérature et de la culture francophones. Récits des premiers pas de leur enfance ou de celle d'un autre, réel ou fictif, entre émotion, humour, suspense, révélation personnelle et création romanesque, chaque texte explore un territoire nouveau, différent, surprenant parfois, toujours touchant.

Pour chaque exemplaire vendu, 1,50 € sera reversé à l'UNICEF afin de soutenir, entre autres, son action en faveur de l'éducation.

Enfant, je me souviens... par UNICEF, éditions Le Livre de poche, 2016, 5 €

4

l'éduc'mag n° 147 - juin 2016



MAXIFLO

Pour être toujours bien vu !

DURE
3 FOIS PLUS
LONGTEMPS*

Grâce au bouton poussoir

NE SÈCHE JAMAIS !

Encre
toujours
+ LUMINEUSE
+ INTENSE



Le marqueur pour tableau blanc qui ne sèche plus.

Pointe moyenne

Disponible en

Pointe large



MWL5S



MWL6S



MWL5M



MWL6

GREEN-LABEL **

Pichon
PAPETERIES

Retrouvez le Maxiflo chez votre
fournituriste scolaire Pichon

Pichon papeteries
97 rue Jean Perrin
ZI Molina la Chazotte - BP315
42353 La Talaudière Cedex

Pentel®

www.pentel.fr

*Que nos marqueurs traditionnels. ** Sans xylène ni toluène.

Brèves

On en parle!

La Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et transphobie est célébrée tous les 17 mai.

Pourquoi cette date ? Car c'est le 17 mai 1990 que l'homosexualité a été supprimée de la liste des maladies mentales publiée par l'Organisation mondiale de la santé !

Copie Corrigée

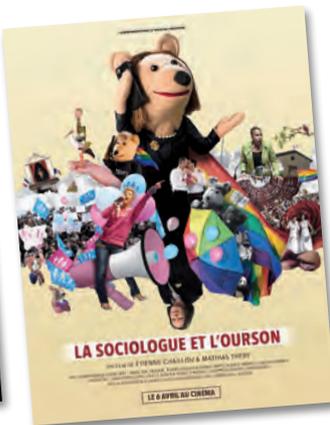
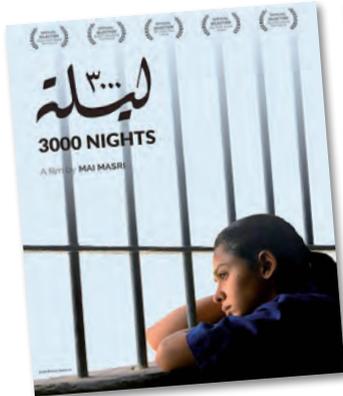
Enfin ! L'équité entre enseignants progresse avec la revalorisation de l'ISAE qui sera dès septembre portée à 1200 €. Cet acquis (et sa progression) étaient contenus dans le protocole signé en 2013 par l'UNSA et boudé par la FSU. Le verre à moitié plein se remplit encore.

#ForcePositive

On en parle moins...

« Ne pas créer de polémiques ! »

Telle est la raison invoquée par le maire de la ville d'Argenteuil pour contraindre le centre culturel du Figuier Blanc de déprogrammer deux films « **La Sociologue et l'Ourson** » et « **3000 Nuits** ». « **3000 Nuits** » aborde la question de l'incarcération d'une jeune palestinienne. Quant à « **La Sociologue et l'Ourson** », il revient sur un an de débats sur le mariage pour tous. Manifestations, pétitions sont organisées afin que les deux films puissent être reprogrammés. La polémique est là !



La date Juillet 2017

1ère étape
de la revalorisation
salariale

+1,2%

#UnsaEduc

Le flop

Le Collège français bilingue de Londres (CFBL) demande la fin de son conventionnement avec l'AEFE. L'UNSA Éducation soutient les collègues :

<http://bit.ly/1WEKSpq>

d'actu.

Carton Jaune

Le 22 avril dernier, le ministère de l'Éducation nationale a publié la liste des œuvres obligatoires inscrites au programme de littérature pour les terminales L.

Pour l'année 2016-2017 toujours pas de femmes écrivaines puisque André Gide remplace Gustave Flaubert. Depuis 2001, toutes les œuvres inscrites au programme obligatoire de littérature du bac L ont été écrites par des hommes.



Top départ

Quelques militants passionnés de course à pied ont fait réaliser des maillots aux couleurs de l'UNSA. Ils se sont retrouvés en mars dernier pour couvrir les 21,1 km du semi-marathon de Paris. Si vous voulez suivre les aventures de la Team UNSA :

f UNSA Course à pied **t** @team_unsa
Plus d'informations sur team.unsa@unsa.org



On attend !

Le gouvernement doit se donner les moyens pour une politique éducative sociale et de santé ambitieuse. Pour cela, il faut créer rapidement des postes d'assistants de service social, d'infirmiers et de médecins. Des mesures de revalorisations salariales sont également nécessaires.

Le chiffre

20 000

+ de 20 000 collègues ont déjà participé au Baromètre 2016 ! Et vous ?



Joyeux anniversaire

Créé pour faciliter l'insertion des jeunes dans le monde professionnel, le Bac Pro fête ses 30 ans !

30 ans jalonnés de réussites mais aussi de nouveaux défis : si l'ascenseur social a, en partie, fonctionné et permis l'insertion de dizaines de milliers d'élèves chaque année, il est aujourd'hui urgent de repenser l'articulation lycée/études supérieures dans un continuum bac - 3/bac +3 pour des parcours mieux adaptés à ces profils qualifiés.

Congrès de Grenoble : la force positive !



Plusieurs centaines de militantes et militants venus de toutes les régions et de nos 22 syndicats se sont réunis en congrès national du 29 au 31 mars à Grenoble.

Les congressistes ont ainsi pu élaborer et construire le texte de notre résolution générale, véritable boussole de notre activité pour les quatre années qui viennent. Cette résolution s'inscrit dans notre ambition d'une société solidaire et éducative. Elle nous servira de référence pour faire face aux questions d'actualité qui surgiront. Elle s'appuie sur nos valeurs.

Elle donne les lignes de force de ce qui fait notre conception partagée de la Société, de l'Éducation et de la défense des Personnels.

Ce congrès a été aussi l'occasion d'adopter **Oxygène(s)**, manifeste pour une nouvelle société solidaire et éducative (cf. pages 28-29).

Enfin, les déléguées et délégués ont adapté nos outils de structuration fédérale à la nouvelle organisation territoriale.

Désormais, la période qui s'ouvre va permettre à chaque militante et militant de l'UNSA Éducation de faire partager encore mieux et au plus grand nombre de nos collègues la force positive.

.....
Pour lire le texte de notre résolution générale : http://bit.ly/resogenUE_2016



Yannick Lavesque

@Yannick_Lavesk
yannick.lavesque@unsa-education.org

Une équipe du secrétariat national, rajeunie et féminisée



De gauche à droite :
Frédéric Marchand,
Céline Faurand,
Éric Pédeboscq,
Laurent Escure,
Yannick Lavesque,
Claire Bordas,
Denis Adam,
Karine Autissier.

Durant le congrès de Grenoble, le Conseil national a renouvelé l'équipe nationale. Voici les nouvelles et nouveaux responsables nationaux :

Secrétaire général :
Laurent ESCURE (45 ans)

Trésorier général,
coordination de l'équipe
nationale, pôles Enseigne-
ment supérieur et Recherche,
Jeunesse & Sports,
Formation :

Éric PÉDEBOSCQ
(49 ans, Professeur des
écoles, SE-UNSA)

Secrétaire national Éducation,
Culture et International :

Denis ADAM
(52 ans, Conseiller Éducation
Populaire et Jeunesse, SEP-UNSA,
SUP' RECHERCHE-UNSA)

Secrétaire nationale Société,
Laïcité, Égalité, Libertés :

Karine AUTISSIER
(44 ans, Professeure des écoles,
SE-UNSA)

Secrétaire nationale
Communication :

Claire BORDAS
(34 ans, Adjointe Gestionnaire,
A&I-UNSA)

Secrétaire nationale
Stratégie Développement :

Céline FAURAND
(36 ans, Professeure des écoles,
SE-UNSA)

Secrétaire national Vie Fédérale :

Yannick LAVESQUE
(52 ans, Professeur des écoles,
SE-UNSA)

Secrétaire national Fonction
Publique, Droits et Statuts des
Personnels, Hors de France :

Frédéric MARCHAND
(40 ans, Conseiller Principal
d'Éducation, SE-UNSA)

Des militants ont aussi arrêté leur activité de secrétaire national à l'occasion de ce congrès : **Fabrice COQUELIN** et **Alain BERNAT**. Ce fut l'occasion de les remercier pour leur implication et leur engagement sans faille dans la vie de la Fédération.

Fabienne Rancinan

@FabRancinan 
fabienne.rancinan@unsa-education.org



Plus forts ensemble !

Baromètre de nos métiers : l'an dernier vous nous avez dit que...



L'an dernier, comme chaque année, à l'occasion du Baromètre, vous nous avez donné votre avis sur votre métier. Et vous êtes nombreux à vous être saisis des deux questions ouvertes pour nous faire partager votre optimisme, vos inquiétudes, vos attentes et vos satisfactions ! Tout ça avec franchise, confiance, souvent avec humour, parfois avec un soupçon d'ironie voire peut-être un peu de mauvaise foi !

Chaque réponse a été traitée avec soin parce que tous les avis comptent.

Baromètre de nos métiers : votre avis, c'est important pour nous !

- +** La réforme du collège va nous obliger à nous remettre en question dans l'intérêt de la réussite de tous les élèves. (Cyril, Enseignant, 65)
- La baisse de pouvoir d'achat !!! (François, Enseignant, 27)
- +** Reconnaissance par les élèves et les familles. (Valérie, Assistante sociale, 59)
- La non revalorisation du point d'indice. (Nicolas, Enseignant, 59)
- Le manque de vraie formation continue, notre réflexion s'appauvrit. (Aude, Enseignante, 59)
- Relation avec la hiérarchie. (Jean-Marie, IEN, Mayotte)
- +** Augmentation de salaire pour les catégories C sur 2 ans. (Valérie, Administratif et Gestionnaire, 22)
- +** Avoir mis 5 matinées d'enseignement au lieu de 4. (Carine, Enseignante, 13)
- +** Passage en catégorie A. (Rebecca, Infirmière scolaire, 44)
- Charge de travail très importante. (Alain, Administratif et Gestionnaire, 64)
- L'absence de rapprochement des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports dans un grand pôle éducatif. (Arthur, CEPJ, 61)
- +** Le contact avec les étudiants et la Recherche. (Anne, Enseignante Chercheure, 76)
- +** Sauvadet : pas assez de titularisations, mais c'est toujours ça de pris ! (Florence, Administrative et Gestionnaire, 13)
- Manque de budget de la Recherche. (Sandra, Enseignante Chercheure, 76)

.....
La 4e édition se termine le 5 juin à minuit ! Si vous faites vite, vous aussi vous pouvez donner votre avis sur votre métier !
barometre-metiers.unsa-education.com



QUESTIONS À

ROGER CRUCQ, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES AUTONOMES DE SOLIDARITÉ



→ **Les Autonomes de Solidarité Laïques, en partenariat avec la MAIF, regroupent aujourd'hui près de 475 000 adhérents. C'est un nombre impressionnant. À quoi attribuez-vous cette confiance ?**

Au sérieux de nos organisations tout d'abord. Les Autonomes de Solidarité Laïques et la MAIF, tout au long de leur histoire sur leurs champs spécifiques, ont toujours su apporter les réponses justes aux difficultés rencontrées par leurs adhérents. Le partenariat que nous avons voulu il y a 9 ans, qui s'est traduit par l'Offre Métiers de l'Éducation que nous proposons ensemble aux personnels d'Éducation est le fruit de ces deux histoires et de ces promesses toujours tenues.

→ **Mais la confiance est un concept fragile.**

Oui, cette confiance doit se gagner tous les jours. Les militants et collaborateurs de nos deux organisations le savent bien et sont en permanence attentifs à trouver la solution la plus

adaptée aux difficultés de leurs collègues. L'action des militants des ASL consiste en un accompagnement de proximité de leurs adhérents emportés dans des situations de conflits, de violence ou de mal être. Ces actions et notre capacité à répondre au mieux aux collègues sont reconnues comme elles le furent les décennies précédentes. Une enquête conduite auprès des adhérents ayant eu à utiliser nos services révèle des taux de satisfaction très importants. C'est quand la promesse est ainsi tenue que se renforce la confiance.

→ **Des textes protègent les fonctionnaires. À quoi cela sert-il de se protéger encore davantage ?**

Les Autonomes ont été inventées en 1903, quand les instituteurs ne bénéficiaient d'aucune protection. Depuis, il y a eu la Loi d'Avril 37 qui substitue l'État aux enseignants responsables d'avoir causé un préjudice à un tiers (élève...). L'État compense le préjudice en lieu et place de l'enseignant. Cependant rien n'empêche qu'une plainte au pénal soit aussi déposée contre l'enseignant, et dans ce cas, la Loi ne s'applique pas. Il reste les ASL et l'Offre Métiers de l'Éducation. La Loi de 1983 et son fameux article 13 pose l'obligation pour l'État d'apporter protection à ses fonctionnaires victimes d'une agression grave. Mais quand l'enseignant est accusé d'un fait qui engage sa responsabilité pénale, l'État ne peut appliquer cette règle. Là encore, il y a l'ASL et l'Offre Métiers de l'Éducation pour accompagner et soutenir, y compris juridiquement le collègue.

→ **Comment peut-on se renseigner et adhérer à l'Offre Métiers de l'Éducation ?**

C'est simple, il suffit de s'adresser au correspondant de son établissement, de se rendre dans une délégation MAIF, à l'Autonome de son département ou de suivre les indications sur les sites Internet des Autonomes de Solidarité Laïques ou de la MAIF.

PROPOS RECUEILLIS PAR FABRICE COQUELIN

MAI 2016

EN SAVOIR PLUS



www.autonome-solidarite.fr

Les TPE : en quoi ça me concerne ?

*C'est vrai ça ! À l'UNSA Éducation,
nous sommes, pour la plupart des fonctionnaires.
En majorité d'ailleurs à la fonction publique d'État.*

*Et, il n'y a aucun doute là-dessus, la fonction publique d'État, c'est loin d'être une Très Petite
Entreprise ! Et pourtant nous sommes tous concernés ! Parfois directement, parfois indirectement !*

Certains d'entre nous sont salariés dans le privé ! Si, si ! C'est le cas de certains adhérents du SEP-UNSA (Syndicat d'Éducation populaire) et de tous ceux du SNPCE UNSA (Syndicat national des personnels de communautés éducatives). Et certains sont salariés dans une Très Petite Association ! Si vous êtes l'un d'entre eux, alors vous êtes concernés directement ! Parce que la TPE, vous la vivez quotidiennement !

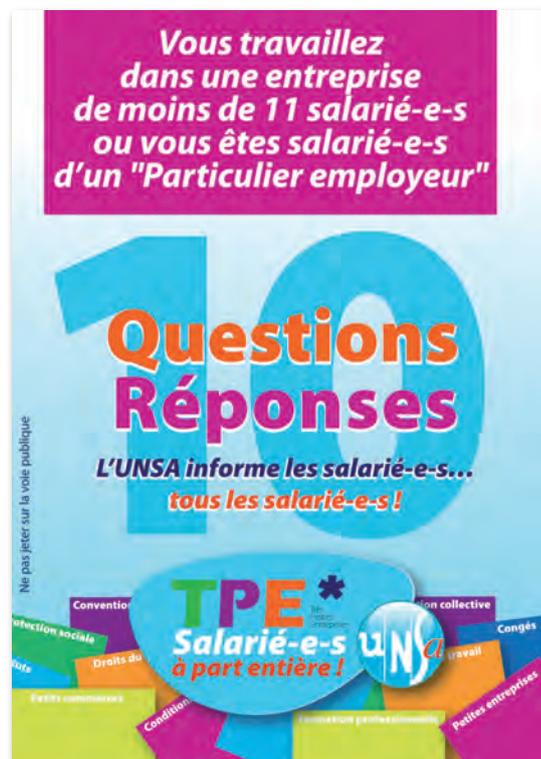
Mais nous les fonctionnaires, pourquoi c'est aussi notre affaire ?

Si vous tenez entre les mains cet *Éduc'mag*, c'est que vous êtes adhérent d'un des 22 syndicats de l'UNSA Éducation. Un jour, pour une raison ou une autre, nous avons fait le choix de rejoindre l'UNSA !

Peut-être parce qu'on se reconnaissait dans les valeurs portées par ce syndicat ! Peut-être parce qu'on a eu besoin d'aide ! Peut-être que cette forme différente de syndicalisme nous a séduit ! Peu importe, si nous sommes à l'UNSA c'est parce qu'un jour, quelqu'un - un ou une collègue, un ou une amie, un parent, un ou une militant-e... - nous a parlé de l'UNSA et nous a convaincu ! Dans la Fonction publique, le syndicalisme fait partie de notre environnement, de notre quotidien ! À un moment ou à un autre, on reçoit une infolettre, un militant nous tend un tract, on tombe sur un panneau d'affichage... Mais dans les TPE ce n'est pas le cas ! Rares sont les panneaux d'affichage dans les boulangeries et les tractages dans les salles d'attente des dentistes, ce n'est pas commun ! Pour ces salariés et pour ceux des particuliers employeurs, le syndicalisme c'est quelque chose

de très lointain. C'est quelque chose pour les autres !

Le syndicalisme ne peut être réservé à quelques-uns ! C'est pour ça qu'à l'UNSA Éducation, nous sommes tous concernés et nous pouvons agir pour que chaque salarié puisse, s'il le souhaite, rejoindre l'UNSA ! Nous pouvons être pour ces salariés cette personne qui, pour la première fois, nous a parlé de l'UNSA. Tout simplement parce qu'on connaît tous quelqu'un qui est salarié-e dans une Très Petite Entreprise ! On connaît tous quelqu'un qui pourrait avoir besoin d'un syndicat comme le nôtre et qui se sentirait bien à l'UNSA. Alors oui, les TPE ça nous concerne !



Céline Faurand

@CFaurand 
celine.faurand@unsa-education.org



En cas de désaccord avec mon employeur, je dois démissionner !

Faux ! La démission n'est pas une bonne solution puisqu'elle ne vous permet pas de bénéficier du chômage. À moins d'avoir retrouvé un emploi, vous n'aurez plus aucune ressource ! Il est préférable de discuter avec votre employeur pour trouver une solution et travailler en bonne entente. À défaut, vous avez la possibilité de conclure une rupture conventionnelle qui reste assez souple en préservant certains de vos droits. Vous percevez alors des indemnités de départ et vous serez admissible au chômage. Attention ! Pour la rupture conventionnelle, il faut que les deux parties soient d'accord...

le vote UNSA

Les salarié-e-s des petites entreprises ont droit à la formation

Vrai ! Oui, tous les salarié-e-s ont des droits à formation. Ils disposent d'un compte personnel de formation (CPF) pour une évolution professionnelle (www.moncompteformation.gouv.fr). Un congé individuel de formation (CIF) peut être également envisagé pour une reconversion. Ces formations peuvent être financées totalement ou partiellement même si le salarié travaille dans une TPE. L'employeur doit assurer l'adaptation au poste de travail. Attention ! Votre employeur n'est pas toujours enclin à vous laisser partir en formation. À vous de le convaincre ! ... avec notre aide !

le vote UNSA

Tous mes droits et devoirs sont écrits dans mon contrat de travail

Faux ! Votre contrat de travail vous indique seulement les éléments essentiels de votre relation de travail : qualification, salaire, durée de travail... Vos droits naissent aussi du code du travail, de la convention collective et des décisions des juges. Votre employeur doit mettre à votre disposition la convention collective applicable. C'est une bonne lecture ! Vous pouvez aussi appeler UNSA TPE !! 09 69 36 69 00 (prix d'une communication locale)

le vote UNSA



En campagne électorale, l'UNSA a besoin de vous !

À l'UNSA Éducation, dans chaque syndicat, chaque militante ou militant connaît dans son entourage, une ou un salarié-e exerçant dans une entreprise de moins de 11 salarié-e-s...

Ces salariés des Très Petites Entreprises (TPE) sont appelés à voter entre le 28 novembre et le 12 décembre 2016. La campagne, c'est tous les syndicats de l'UNSA qui la mènent.

Que chaque adhérent de l'UNSA Éducation fasse voter un ou une salarié-e et c'est gagné ! Remettez-leur un document de campagne qui se présente sous la forme de 14 fiches vrai/faux. Vous pouvez disposer des ces documents en les demandant au siège de votre union départementale UNSA ou en les demandant à la fédération UNSA Éducation.

Les salariés des Très Petites Entreprises, c'est qui ?

Environ 5 millions de salarié-e-s exercent leur activité professionnelle dans des entreprises qui comptent moins de 11 salarié-e-s. Ils sont dans le commerce, les services, la coiffure, la restauration, l'habillement, les pharmacies, les cabinets dentaires, les études, le sport, les cabinets d'avocats, d'architectes... Ils font vivre les clubs de sport, les associations culturelles... La liste de tous ces métiers est longue.

Les TPE contribuent pour 9 % au produit intérieur brut national. La France compte 2,1 millions de TPE. On trouve beaucoup de TPE dans l'industrie, la construction, le tertiaire, le commerce, les transports, la restauration, les activités financières, d'assurance, immobilières, l'assistance à la personne... Ils sont aussi les salariés des particuliers employeurs.

À l'UNSA, on considère que les salarié-e-s des TPE ont les mêmes droits que ceux travaillant dans les grandes entreprises.

À l'UNSA, on informe, on renseigne, on défend...

À l'UNSA, on veut que les salarié-e-s des TPE soient des salarié-e-s à part entière !

En savoir plus : www.tpe.unsa.org

f [salaries.des.Tpe](https://www.facebook.com/salaries.des.Tpe)

t @UnsaTpe

Le projet UNSA pour les salariés des TPE et des particuliers employeurs ?

Informier : connaître vos droits, avoir tous les renseignements sur votre profession, vos droits à la formation, aux congés, les horaires de travail, votre convention collective...

Généraliser des permanences juridiques gratuites animées par des militants syndicaux.

Associer les salarié-e-s deux fois par an à des réunions sur votre lieu de travail, animées par le chef d'entreprise qui vous informera sur le fonctionnement de l'entreprise.

Défendre celles et ceux qui en auraient besoin, en vous faisant assister par des conseillers du salarié UNSA, devant un tribunal avec nos juristes et les avocats de l'UNSA.

À l'UNSA, on considère que le syndicalisme, c'est avant tout une aide, de l'information, de l'assistance.



Pascal Priou

@Pascal_Priou [pascal.priou@unsa.org](https://www.facebook.com/pascal.priou@unsa.org)



Inauguration de l'école laïque du chemin des Dunes à Calais en janvier dernier.

Comment l'école scolarise-t-elle les enfants nouvellement arrivés en France ?

La Convention internationale des Droits de l'Enfant, dont la France est signataire, leur reconnaît droit à l'éducation sans distinction de nationalité.

Le gouvernement s'est engagé sur l'accueil de 24 000 migrants jusqu'à 2017, une question essentielle se pose alors : comment scolariser les enfants des réfugiés ?

Éduquer, enseigner en milieu multiculturel requiert en effet de prendre en considération la diversité des cultures et des origines sociales. Parce que l'éducateur joue un rôle de « passeur culturel », il aide à articuler la culture de la famille et celle des différents espaces éducatifs. Il est ainsi responsable de la construction, au sein de ces espaces, d'une « zone d'interculturalité », susceptible de faciliter l'entrée dans les savoirs de chacun.

La circulaire d'octobre 2012 réaffirme que la scolarisation des élèves allo-

phones relève du droit commun et de l'obligation scolaire en soulignant que l'intégration scolaire de ces élèves est « un devoir de la République et de son École ». Les CASNAV⁽¹⁾ jouent un rôle important pour l'accueil des élèves et de leur famille, car pour les étrangers, l'enjeu de compréhension du système éducatif français est encore plus déterminant.

Chaque académie doit rendre visibles ses dispositifs d'accueil et de scolarisation, en veillant à préciser comment les différents acteurs éducatifs interviennent de manière concertée. Une

appellation unique est adoptée : unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants (UPE2A). Elles conservent les missions des anciens dispositifs qu'elles remplacent dont, l'inscription de l'élève dans une classe ordinaire, l'enseignement du français et de deux autres disciplines (les mathématiques et une langue vivante étrangère sont vivement conseillées). Cependant, les classes d'accueil n'ont jamais fait l'objet, depuis leur création dans les années 1970, d'une évaluation nationale, on ne connaît ni leur efficacité ni l'orientation des élèves à la sortie. L'UNSA Éducation souhaite dans ce contexte engager une étude dès la rentrée 2016 dans le cadre du Centre Henri-Aigueperse.

Le Centre Henri Aigueperse : <http://cha.unsa-education.com>

⁽¹⁾ CASNAV : Centres académiques pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs

La solidarité au service de la formation tout au long de la vie

Les initiatives pour développer l'accueil d'étudiants migrants, exilés dans l'Enseignement supérieur sont de plus en plus nombreuses... Dans les universités de Lyon, de Paris Est-Créteil, puis à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales) ou à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm... Au-delà de l'intégration facilitée pour ces citoyens contraints de fuir des catastrophes, des conflits armés, des persécutions, il est question d'accompagnement par des pairs, d'organisation de cours de langue...

Pour en savoir plus :

http://bit.ly/migrant_ehess • http://bit.ly/migrants_normsup



Angelica Trindade

@TrindadeChateau
angelica.trindade@unsa-education.org

ASSURANCE SCOLAIRE

Recommandée par la



La responsabilité civile ne couvre pas tout !

L'Assurance Scolaire MAE
protège intégralement vos élèves.

ENGAGEMENT N°3 : PROTÉGER CHAQUE MINUTE DE LA VIE DES ENFANTS

Une idée encore trop répandue laisse penser que la Responsabilité Civile suffit à protéger les enfants. C'est faux ! Elle les protège s'ils causent des dommages mais jamais lorsqu'ils sont victimes d'un accident.

L'Assurance Scolaire MAE protège intégralement vos élèves. Et c'est aussi une garantie pour vous, enseignants, dont la responsabilité peut parfois être engagée lorsqu'un accident survient et que votre élève n'est pas correctement assuré.

Créée en 1932 par des enseignants et toujours dirigée par eux, la MAE s'engage pour que chaque famille puisse faire face de manière égale aux conséquences d'un accident.

Tous nos engagements sur mae.fr



MON PREMIER ASSUREUR

Pour toute information, contactez la MAE de votre département.

Refondation : faire un bilan pour aller plus loin

Le grand chantier de la Refondation de l'École ouvert au printemps 2012 est une démarche indispensable pour réformer un système éducatif en difficulté.

Cette transformation avance par étape et va globalement dans le sens d'une meilleure réussite pour chaque enfant et chaque jeune.

Les assises de la Refondation organisées par le ministère de l'Éducation nationale les 2 et 3 mai ont été l'occasion de revenir sur une réforme en cours et sur ses indispensables prolongements.

Refonder l'École : première étape pour refonder l'Éducation

Construire l'avenir dans un monde en mutation nécessite de s'appuyer sur un système d'Éducation juste, bienveillant, positif, offrant à chacune et chacun, tout au long de sa vie, d'acquiescer et de développer les compétences qui permettent l'émancipation.

En effet, il ne peut y avoir de cohésion sociale tant que 120 à 140 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans aucune qualification. Le vivre ensemble est un leurre lorsque les disparités sociales, économiques, culturelles sont renforcées par une sélection basée sur l'échec. La solidarité est un vain mot si c'est la compétition et le chacun pour soi qui s'imposent dès le plus jeune âge.

Il est nécessaire de faire évoluer l'Éducation afin qu'elle prépare mieux les femmes et les hommes, les citoyennes et les citoyens à construire le monde de demain de manière plus humaniste et c'est ce que porte l'UNSA Éducation au travers de sa revendication de société éducative.

Construits sur de nombreux apports, l'Éducation est globale. Elle impose d'agir à plusieurs niveaux pour la transformer et nous savons que ces changements doivent d'abord commencer par l'École. C'est pourquoi nous nous sommes investis, dès le départ, dans le soutien et l'amélioration des mesures portées par la Refondation.

Construire une société plus juste, plus humaniste, plus solidaire nécessite donc de changer l'Éducation et tout d'abord l'École.

Une dynamique enclenchée

Il est encore trop tôt pour dire si la Refondation portera des fruits à la hauteur des attentes et de ses ambitions.

Avec plus de 15 chantiers ouverts, la loi de refondation a fait le choix de relever tous les défis en même temps, elle se veut globale et systémique.

Les changements relèvent d'un temps long et bien davantage d'une mise en œuvre quotidienne par les équipes éducatives que d'une accumulation de textes. Pour autant les orientations officielles ont la vertu d'interroger le système et de faire des choix.

Réinstaurer une véritable école maternelle qui prenne en compte les caractéristiques

et les besoins liés au jeune âge de ses élèves, prioriser l'école primaire, l'articuler avec le collège dans un socle commun réaffirmé, avec des programmes renouvelés et une évaluation repensée, sont autant d'axes forts qui disent une inversion de priorité, puisque longtemps - comme le fait justement remarquer l'historien Claude Lelièvre, ce sont le lycée et l'Enseignement supérieur qui étaient prioritairement privilégiés.

Recréer une formation des enseignants et, au-delà, des professionnels de l'Éducation est aussi une manière d'affirmer qu'enseigner s'apprend et que la coopération entre les différents personnels éducatifs se construit dans l'élaboration d'une culture commune et partagée.

Modifier le temps scolaire, l'articuler aux autres temps éducatifs et l'inscrire dans une démarche de projet éducatif de territoire tend également à donner du sens à cette complémentarité éducative indispensable à la construction de tout enfant et tout jeune dans son entièreté.

Prolonger la Refondation

Si la Refondation donne une impulsion, elle ne peut s'arrêter là. Le temps du politique est court et s'inscrit dans une sorte d'urgence. Le temps éducatif est long et nécessite de la stabilité, de l'accompagnement, des renforcements.



L'accompagnement par les chefs d'établissements et les inspecteurs est également une condition indispensable de réussite.

La formation initiale seule ne peut suffire. Elle doit être complétée par un ambitieux programme de formation continue qui manque cruellement actuellement et dont le financement reste à assurer.

Si la pertinence de débiter la Refondation par le début de la scolarité est évident, il n'en demeure pas moins que l'échec massif des étudiants en premières années de licence nécessite un travail en profondeur sur l'articulation entre le lycée et l'Enseignement supérieur. La notion de bac-3/ bac +3 ne peut rester un slogan, mis en œuvre au seul gré des bonnes volontés. Un véritable chantier doit être ouvert. Il aura des implications sur l'orientation, sur le baccalauréat lui-même et donc sur l'évaluation. Il devra également interroger les différentes voies de l'enseignement post-bac.

Ce quinquennat n'ira certainement pas plus loin dans la Refondation de l'Éducation. Le bilan positif des 2 et 3 mai marque certainement la fin des avancées et l'entrée dans un autre temps politique.

Notre action est désormais double.

Agir aux côtés des collègues pour que la mise en œuvre de la Refondation soit réelle, pertinente, efficace, inventive au service de la réussite de chaque élève. Agir auprès des décideurs afin que les politiques éducatives à venir confortent, améliorent et prolongent le travail entrepris sans le détricoter aux prétextes d'enjeux politiques dont l'Éducation n'a nul besoin.

Morgane Verviers

[@MorganeVerviers](https://twitter.com/MorganeVerviers)

morgane.verviers@unsa-education.org



Denis Adam

[@denisadamunsa](https://twitter.com/denisadamunsa)

denis.adam@unsa-education.org

2016 : rentrée décisive

C'est le mois de septembre qui verra la véritable rentrée mise en œuvre de l'ensemble des mesures décidées dans le cadre de la Refondation. Elle sera donc la première épreuve du terrain.

Nouveaux programmes, réforme du collège... c'est leur appropriation par les principaux acteurs, les membres des équipes éducatives, les parents, les élèves qui marquera un réel point d'étape.

Si le Ministère a produit et mis à disposition des enseignants des ressources, l'UNSA Éducation et ses syndicats se mobilisent aussi pour accompagner l'ensemble des personnels éducatifs au plus près du terrain et par la création d'outils (publications, fiches pratiques...) à retrouver sur ses sites.

Fonction Publique

Loi déontologie : évolution du statut des fonctionnaires

Trois ans après la première présentation d'un projet de texte par Marylise Lebranchu, alors ministre de la Fonction publique, la Loi relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires est enfin votée.

C'est un texte important qui modifie le statut général des fonctionnaires. Il réaffirme les grandes valeurs de la Fonction publique et consolide le statut du fonctionnaire. Il doit permettre également de prévenir les conflits d'intérêt en particulier pour les Hauts

fonctionnaires. Il révisé aussi les règles du cumul d'activité. Pour autant, on peut regretter la faiblesse du texte définitif au regard des ambitions premières du projet qui avait en 2013 obtenu un vote positif de toutes les organisations syndicales.

Maintenant va s'ouvrir la phase réglementaire. En effet, une vingtaine de décrets sont prévus pour rendre applicable la loi. L'UNSA continuera à tenter d'enrichir ces dispositions dans l'intérêt général et au profit de l'ensemble des agents, quels que soient leur versant et leur statut.

Laïcité

Désormais la Loi précise que dans l'exercice de ses fonctions, le fonctionnaire est tenu à l'obligation de neutralité et « exerce ses fonctions dans le respect du principe de laïcité » et qu'à « ce titre, il s'abstient notamment de manifester, dans l'exercice de ses fonctions, ses opinions religieuses ». L'UNSA Éducation approuve cette inscription qui doit protéger à la fois le service public et les fonctionnaires. Très rapidement une formation dans ce domaine devra être mise en place au profit des agents.



Sanctions

La Loi introduit un délai de trois ans « à compter du jour où l'administration a eu une connaissance effective de la réalité, de la nature et de l'ampleur des faits passibles de sanction » au delà duquel aucune procédure disciplinaire ne pourra plus être engagée.

Protection fonctionnelle

C'est une mesure dont peuvent bénéficier les agents lorsqu'ils subissent certaines mises en cause ou agressions dans l'exercice de leurs fonctions. La Loi permet désormais de l'étendre aux conjoints et enfants lorsqu'ils sont eux-mêmes victimes d'agressions du fait des fonctions de l'agent.

Loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires

Frédéric Marchand

@FMarchandfred
frederic.marchand@unsa-education.org



Fonction Publique



Agir pour la protection sociale complémentaire des fonctionnaires !

La Mutualité Fonction Publique (MFP) et les huit organisations syndicales représentatives de la Fonction publique ont lancé une grande action de mobilisation, pour lutter contre la logique en cours de marchandisation de la protection sociale et pour préserver les modèles solidaires construits depuis plus de 70 ans.

Depuis février 2016, une campagne d'information des agents et de leurs employeurs est menée sur le terrain afin de les sensibiliser aux risques encourus.



Pour suivre la campagne, témoigner et retrouver la plaquette d'informations sur vos droits, rendez-vous sur : mfp.fr/mobilisation-fonctionpublique

Non-titulaires : concours et examens réservés prolongés jusqu'en 2018 !

La loi relative à la déontologie, aux droits et obligations des fonctionnaires (cf. page 18) comporte plusieurs dispositions qui intéressent les agents contractuels.

L'une d'entre-elles, annoncée et attendue depuis longtemps, est enfin inscrite dans la loi : **la prolongation du dispositif « Sauveté » pour 2 années supplémentaires jusqu'en mars 2018.**

L'UNSA accueille positivement cette avancée qui va permettre notamment à certains agents de bénéficier de quatre sessions effectives pour se présenter aux concours ou examens professionnels réservés afin de devenir titulaire. Les conditions d'éligibilité seront appréciées au 31 mars 2013, les agents précédemment éligibles le resteront également.

Rappelons que la loi dite « Sauveté » du 12 mars 2012 vise à permettre l'accès à l'emploi titulaire et

à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la Fonction publique, elle faisait suite à un protocole d'accord signé par l'UNSA.

La prolongation pour deux ans de ce dispositif est une bonne nouvelle pour les agents concernés. Pour autant, elle ne dispensera pas d'une véritable gestion prévisionnelle des emplois et d'une volonté politique de limiter les emplois de personnels non-titulaires.

Pour l'UNSA, il faut continuer à agir pour résorber la précarité dans la Fonction publique mais aussi agir dès maintenant pour accompagner les personnels contractuels.

Emmanuel Margerildon

@EMargerildon

emmanuel.margerildon@unsa-education.org





Jeunesse et Sports Votez UNSA le 30 juin 2016

Le 7 janvier dernier, le Tribunal administratif de Paris a annulé l'élection du CTM Jeunesse et Sports de décembre 2014. Il avait en effet relevé de trop nombreuses irrégularités dans son organisation par la DRH des ministères sociaux.

GRETA

Le GT15 ministériel sur les métiers de la formation prend le temps de la réflexion

Créé en janvier 2015, le groupe de travail métiers n°15 sur les métiers de la formation continue, traîne quelque peu à rendre une production palpable pour les personnels concernés.

Pour l'instant, les échanges ministère-syndicats ont essentiellement porté sur le métier de formateur afin de préciser le décompte horaire de chacune des nombreuses tâches qui lui incombent.

Un décret devrait être proposé au débat dans quelques mois.

Prochaine étape, les conseillers en formation continue, les personnels administratifs et l'encadrement.

Cette annulation étant actée et la DRH n'ayant pas jugé opportun de faire appel, le ministère se retrouve sans CTM, instance majeure de dialogue social, qui examine toutes les décisions importantes comme les décrets et les modifications statutaires par exemple.

Forces positives du dialogue social, l'UNSA Éducation et ses syndicats ont toujours milité pour que cette instance soit un véritable lieu de débat et de négociation.

Les ministres successifs depuis 2014 et la DRH ont, quant à eux, plutôt joué le blocage et le diktat, en poursuivant l'objectif de disparition progressive des services du ministère, de ses missions éducatrices au profit d'une administration préfectoralisée.

L'UNSA Éducation a continué avec force et conviction à porter les mandats que ses électeurs lui ont confiés en défendant pied à pied l'ancrage éducatif du ministère.

Première organisation du ministère avec plus de 52% des voix en 2014, l'UNSA Éducation continuera à se battre pour un service public de Jeunesse et Sports fort et de qualité, porté par des personnels confortés dans leurs missions et en effectif suffisant.

Elle appelle ces derniers à lui faire part massivement de ses attentes vis-à-vis de ses délégués du personnel pour le mandat des 2 années à venir.

Le 30 juin, votez et faites voter massivement UNSA Éducation !



Samy Driss

@DrissSamy

samy.driss@unsa-education.org



Les résidences Arts et Vie, tout un art de vivre

Depuis 60 ans, l'association de loisirs et de voyages culturels Arts et Vie invite à découvrir son esprit de convivialité ainsi que la qualité de ses prestations dans ses cinq résidences locatives. Alliant confort, prix attractifs et sites privilégiés, les résidences Arts et Vie accueillent à la semaine tous les voyageurs amateurs de tourisme familial et culturel.

De la côte Atlantique aux Alpes, en passant par la Provence...

Que vous recherchiez le soleil du Midi, les vagues époustouflantes de la côte landaise, le charme authentique de la Bretagne ou la beauté sauvage de la montagne, vous trouverez toujours une résidence Arts et Vie qui répondra à vos envies ! Situées au cœur de paysages très variés, elles bénéficient de situations privilégiées proposant non seulement de très beaux points de vue, un accès aisé à la plage ou aux pistes de ski, mais aussi une offre culturelle passionnante.

Des résidences 3* et 4* de grand confort, à prix raisonnables

Arts et Vie a toujours mis l'accent sur la qualité des appartements de ses résidences, en particulier dans les plus récentes, où les couchages dans le salon ont été supprimés, les superficies revues largement à la hausse, et les salles de douche multipliées. De plus, fidèle à son engagement d'acteur de l'économie sociale, Arts et Vie s'est toujours engagée à proposer des prix plus bas que le marché pour rester ouverte à tous.



Des activités et loisirs pour tous !

Tout a été pensé dans les résidences Arts et Vie pour le divertissement et l'intérêt de tous. Messanges (Landes) et Malaucène (Provence) proposent toutes deux de magnifiques piscines extérieures ouvertes durant la belle saison, tandis que Plozévet (Bretagne) invite à plonger tout au long de l'année dans son grand bassin nautique chauffé et couvert. N'oublions pas les sports de glisse mis à l'honneur dans les résidences de Samoëns (Haute-Savoie) et Serre-Chevalier (Hautes-Alpes), qui disposent de très beaux domaines skiables.

Durant la haute-saison, nos animateurs, grands passionnés de leur région, vous accompagnent dans la découverte du pays à travers un planning d'activités et de sorties ouvertes à tous.

- Résidence de Plozévet ****** (Finistère) : semaine à partir de **290 €**
- Résidence de Messanges ***** (Côte landaise) : semaine à partir de **240 €**
- Résidence de Malaucène ****** (Provence) : semaine à partir de **260 €**
- Résidence de Serre-Chevalier ****** (Hautes-Alpes) : semaine à partir de **280 €**
- Résidence de Samoëns ****** (Haute-Savoie) : semaine à partir de **220 €**

Retrouvez plus d'informations et réservez en ligne sur www.artsetvie.com
ou directement par téléphone au **01 40 43 20 21**



Des avancées concrètes pour les salaires !

L'UNSA Éducation s'est engagée en faveur de mesures catégorielles puis du protocole « Parcours Professionnels Carrières Rémunérations » (PPCR) et enfin pour le dégel du point d'indice. L'ensemble de ces mesures obtenues par un syndicalisme efficace vont améliorer les rémunérations de l'ensemble de nos collègues.

La rémunération de tous les fonctionnaires va augmenter de 1,2% en un an. Une première amélioration sera perceptible sur les bulletins de paye cet été.

En effet, en juillet 2016, la valeur du point d'indice qui sert de base à notre rémunération sera augmentée de 0,6%. Concrètement un collègue à l'indice de rémunération 500 gagnera une quinzaine d'euros en plus par mois. (pour trouver votre indice :

http://bit.ly/UNSA_degel)

La prochaine étape de revalorisation de 0,6% interviendra en février 2017.

L'UNSA Éducation continuera à porter des revendications salariales lors du prochain rendez-vous salarial annuel prévu par le protocole PPCR signé favorablement par l'UNSA Éducation.

Nous avons déjà obtenu une revalorisation pour les collègues en catégorie C ainsi que la création de l'ISAE chez les enseignants du primaire (400 € qui viennent d'être portés à 1200 €).

La mise en œuvre complète de ce protocole dans lequel l'UNSA Éducation s'est pleinement engagée, va permettre des avancées concrètes avec de nouvelles grilles pour tous les collègues. C'est, cette fois, l'indice de rémunération qui augmente. Les premiers concernés seront les collègues de catégorie B en 2016, et en 2017 pour de nombreux autres dont les catégories C et les enseignants. Les gains de rémunérations oscilleront de 150 à 300 € par an selon le métier.

.....
Pour avoir davantage d'informations, rubrique PPCR sur notre site en suivant ce lien : http://bit.ly/UNSA_ppcr



« Ma rémunération »

*Vous souhaitez comprendre comment passer du brut au net ?
Savoir quand est versée votre paye ?*

*Avoir des informations sur le montant de vos cotisations
et contributions retraite, CSG, CRDS, CSE ?*

*L'UNSA Éducation met à votre disposition
son mémento « Ma Rémunération »,
retrouvez-le ici : http://bit.ly/ma_remun*



Pierre Château

@p_chateau
pierre.chateau@unsa-education.org

Personnels

**Vos droits
en ligne**

Rémunérations, congés, statut : le site de l'UNSA Éducation met à votre disposition une série de fiches qui seront régulièrement actualisées et complétées.

Pour les éléments plus spécifiques à votre catégorie (gestion de carrière, régimes indemnitaires), adressez-vous à votre syndicat national.

Rubrique vos droits du site unsa-education.com

http://bit.ly/UNSA_vosdroits



N'abandonnons pas les collègues de Canopé !

Depuis plusieurs années, le réseau des CNDP/CRDP devenu Canopé a subi une réorganisation très importante.

Les personnels sont particulièrement touchés par tous ces changements. Le mal-être, la colère et la frustration des collègues, qui se sentent abandonnés, ne cessent de croître.

Le congrès national de l'UNSA Éducation, réuni à Grenoble, a voté une motion de soutien.

Dans ce texte, l'UNSA Éducation exige que le ministère mette en place immédiatement le plan d'accompagnement des personnels et ses annexes financières. Ce plan a été négocié et validé par les représentants des organisations syndicales, dont l'UNSA Éducation, au comité technique d'établissement public du réseau Canopé. Il prévoit des actions d'informations, d'orientation professionnelle, de formation et d'accompagnement des personnels, des mesures indemnitaires (prime de restructuration par exemple), des mesures financières (par

exemple pour certains personnels en fin de carrière souhaitant partir).

Pour l'UNSA Éducation, cet opérateur éducatif doit être reconnu et conforté dans ses missions. Il contribue à accompagner les professionnels de l'Éducation dans leur métier, en particulier par une politique d'édition, de créations de ressources, de formation et de mise en réseau.

Il faut assurer de manière pérenne l'avenir du réseau Canopé et ainsi, ses missions essentielles au service de la réussite du système éducatif. Mais il n'est pas acceptable que les agents soient délaissés.

L'UNSA Éducation va à nouveau interpellé le ministère et le réseau sur ce dossier urgent.



Monique Nicolas

@UNSA_Education
monique.nicolas@unsa-education.org



Égalité des enfants dans les pays riches : situation préoccupante pour la France

« À de rares exceptions près, les progrès en vue de réduire les inégalités entre les enfants sont faibles »

Tel est le constat établi par le Bilan Innocenti 13 de l'UNICEF rendu public en avril.

Ce rapport, qui examine les inégalités entre les enfants dans quatre domaines : l'éducation, la santé, les re-

venus et la satisfaction individuelle, propose un classement des pays européens à partir de données recueillies entre 2006 et 2012.

Pour la France, les résultats sont préoccupants puisque le pays est situé dans le dernier tiers des pays obser-

Ce mauvais classement vient à la fois des inégalités scolaires liées au milieu social et aussi du sentiment de satisfaction des enfants français.

La nouveauté de ce rapport est que près de 30% de filles déclarent un bas niveau de satisfaction dans la vie contre 14% de garçons. La France est ainsi un des pays qui a les plus fortes disparités de genre observées à l'âge de 15 ans.

Pour l'UNSA Éducation, ces mauvais classements rendent indispensable l'émergence d'une école bienveillante qui promeut et défend l'égalité. L'éducation à l'égalité est essentielle et les déséquilibres entre hommes et femmes qui persistent dans la société doivent être combattus dès le plus jeune âge.

« Filles-garçons : le chemin de l'égalité »



C'est le recueil de statistiques sur la réussite comparée des filles et des garçons de l'école primaire à l'enseignement supérieur publié annuellement par le MENESR ⁽¹⁾. Les statistiques 2016 ne montrent aucun progrès visible par rapport à ceux des années précédentes et décrivent une situation paradoxale : les garçons réussissent toujours moins bien que les filles à l'école et poursuivent moins souvent des études longues. Mais cette réussite scolaire des filles ne se traduit pas dans la situation professionnelle à la sortie du lycée, des études supérieures, ou de l'apprentissage. À diplôme équivalent, les filles s'insèrent moins bien dans l'emploi que les garçons.

Ainsi, bien que plus souvent diplômées de l'Enseignement supérieur, les femmes demeurent très minoritaires parmi les ingénieurs et les docteurs en sciences.

Cette courte synthèse des principales caractéristiques des parcours des filles et des garçons permet chaque année de prendre la mesure des actions à conduire pour atteindre l'égalité femmes-hommes. Elle nous rappelle aussi toute la difficulté à nous débarrasser de préjugés et représentations dont nous sommes imprégnés souvent malgré nous.

> Pour retrouver le recueil : http://bit.ly/chemin_egalite

⁽¹⁾ Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Karine Autissier

@KAutissier

karine.autissier@unsa-education.org





Expérimenter la citoyenneté dans des projets collectifs

Les 2 et 3 mai derniers se sont tenues les Journées de la Refondation de l'École de la République.

Un débat était consacré aux « Valeurs de la République à l'École ».

Trois intervenants participaient à la table ronde : Hélène Grimbelle, représentante du CAPE⁽¹⁾, et secrétaire nationale de la Ligue de l'enseignement, Jean-Marc Merriaux, directeur général de Canopé et Antoine Prost, historien.

Lors des échanges, il a été souligné que l'école ne pouvait à elle seule incarner la République et les principes qui la fondent. Mais que l'enjeu républicain de l'école était de conduire les jeunes, futurs citoyens, vers le meilleur

d'eux-mêmes, dans une relation de solidarité aux autres pour s'insérer dans la vie sociale.

Néanmoins cette citoyenneté ne se décrète et ne s'impose pas, elle doit se nourrir d'expériences. Il ne suffit donc pas de décider de transmettre les valeurs de la République, il faut aussi les mettre en pratique dans des projets collectifs et concrets. La question des partenariats entre tous les acteurs et partenaires de l'école a donc été posée comme nécessaire pour permettre aux élèves de trouver ou retrouver la confiance dans les institutions.

⁽¹⁾ CAPE : Collectif des associations partenaires de l'école.

Appel pour mettre fin à l'heure de religion obligatoire en Alsace et en Moselle

Aujourd'hui encore, en Alsace et Moselle, l'école publique n'est pas laïque. Dans le cadre du statut scolaire local, l'État y organise l'enseignement religieux avec les « cultes reconnus » (catholique, protestant, israélite) dans les locaux et sur le temps scolaire.

L'UNSA Éducation est signataire de l'appel aux organisations et personnalités laïques pour mettre fin à l'heure de religion obligatoire en Alsace et Moselle.

L'UNSA Éducation avec le Collectif d'associations laïques d'Alsace et de Moselle, le SE-Unsa, et le CNAL⁽²⁾ a adressé également une lettre ouverte à François Hollande pour demander que l'enseignement religieux ne soit plus obligatoire à l'École publique à la rentrée 2016.

⁽²⁾ CNAL : Comité national d'action laïque.



Karine Autissier

@KAutissier
karine.autissier@unsa-education.org

Investir pour l'avenir

Dans « un monde caractérisé par le changement, la complexité et le paradoxe » - comme le décrit l'UNESCO - l'Éducation demeure un levier essentiel pour assurer la construction de la société de demain. Ce qui est dans les pays développés, l'est encore davantage dans les pays en développement.

Que représente 39 milliards de dollars E-U ?

Selon l'UNESCO, c'est la somme annuelle qui serait nécessaire « pour réaliser une éducation universelle de qualité aux niveaux pré-primaire, primaire et secondaire dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. »

Cela correspond également à la dépense mensuelle dans une grande chaîne de supermarchés américains... comme le symbolise l'affiche ci-dessous.

C'est pourquoi, dans le cadre de la **Campagne mondiale pour l'Éducation**⁽¹⁾, la Semaine Mondiale d'Action pour l'Éducation, du 24 au 30 avril 2016, était centrée sur cette question du financement, avec l'argument qu'« investir dans l'éducation aujourd'hui contribuera à financer un avenir meilleur demain. »

Un investissement rentable ?

En effet, si l'investissement dans l'Éducation représente tout d'abord un lourd engagement financier pour les États, les études montrent que « chaque dollar

investi dans l'éducation et dans les compétences des jeunes dans les pays en développement génère entre 10 et 15 dollars E-U en termes de croissance économique. » La seule « amélioration des compétences de base en lecture pour tous les élèves des pays pauvres pourrait faire sortir environ 171 millions de personnes de la pauvreté. »

Comment y parvenir ?

Par un engagement de tous les pays « à allouer à l'éducation au moins 4 à 6 % de leur PIB et au moins 15 à 20 % des dépenses publiques », ainsi que par

la Recherche de « financements innovants, axés sur les partenariats, la transparence, l'équité et l'efficacité. »

Autant dire que dans le contexte économique mondial actuel ce choix d'investir dans l'Éducation ne va pas de soi et qu'il relève d'une volonté et d'un véritable courage politique. Pourtant, dans « un monde caractérisé par le changement, la complexité et le paradoxe » - comme le décrit l'UNESCO - l'Éducation demeure un levier essentiel pour assurer la construction de la société de demain. C'est pourquoi, les dirigeants mondiaux



Il faut 39 milliards USD chaque année pour scolariser tous les enfants dans le monde. Le même montant est dépensé chez Walmart en 30 jours.

CAMPAGNE MONDIALE POUR l'ÉDUCATION
www.campaignforthefuture.org

INVESTIR POUR L'AVENIR

INVESTIR A L'AVENIR: LES DROITS À L'ÉDUCATION, MAINTENANT
Semaine Mondiale d'Action pour l'Éducation
24-30 avril 2016
www.fund-the-future.org



Repenser l'Éducation
Vers un bien commun mondial



Retrouvez l'ouvrage de l'UNESCO :
http://bit.ly/unesco_repensereducation

ont fait, en 2015, le choix d'« assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » d'ici 2030. Des objectifs volontaristes, réalisables qu'à la condition d'être appuyés par un ambitieux plan de financement.

« Si vous trouvez que l'Éducation coûte cher, essayez l'ignorance » conseillait ironiquement le président Abraham Lincoln à ses détracteurs... comme quoi la question n'est pas nouvelle. Aussi l'Internationale de l'Éducation (IE), dont l'UNSA Éducation est membre, soutient la Campagne Mondiale pour l'Éducation, et en France, au sein de la coalition, avec Solidarité Laïque, nous relayons les actions de sensibilisation à cette nécessité de financer l'Éducation afin d'investir pour l'avenir.



Phyoe Phyoe Aung enfin libérée

Détenue depuis plus d'un an pour avoir participé à une série de défilés de protestations contre une loi restreignant les libertés académiques, la jeune femme leader du mouvement étudiant vient d'être libérée.

L'UNSA Éducation avait participé à la campagne d'Amnesty International « 10 jours pour signer » afin d'obtenir sa libération (Éduc'Mag 145) : plus de 400 000 lettres, courriels et tweets avaient alors été adressés aux autorités birmanes. Nous ne pouvons que nous féliciter de la décision qui vient d'être prise.

Une ouverture démocratique semble désormais s'amorcer : la leader birmane Aung San Suu Kyi a annoncé la libération prochaine de tous les prisonniers d'opinion. Plus de 500 personnes sont concernées dont plusieurs centaines d'étudiants arrêtés lors des manifestations de l'année dernière.

Ensemble, construisons demain

Avec le manifeste « Oxygène(s) », le congrès national de Grenoble a initié une démarche d'investigation des enjeux du 21^e siècle et des pistes de transformation de la société et de l'Éducation. Voici un dialogue pour mieux comprendre en quoi cette réflexion au long cours, nous concerne tous.

Claire Bordas

93% des collègues interrogés l'an dernier dans notre *Baromètre des métiers de l'Éducation*⁽¹⁾ nous disent aimer leur métier, mais moins d'un sur deux se sent reconnu. Dans une société en profonde mutation et dont les repères évoluent rapidement, des pistes de réflexion se dessinent. Nous devons les investiguer ensemble, les explorer, les tester sur le terrain, pour permettre à nos collègues d'élargir leurs horizons et d'améliorer leur quotidien. Ensemble, réfléchir, rechercher, rêver.

Denis Adam

Est-ce là le rôle d'une organisation syndicale ? À l'UNSA Éducation, nous pensons que oui. Et même doublement. Parce que, pour nous, il y a une interaction permanente entre les démarches d'Éducation et les évolutions de la société. Mais aussi parce que nous agissons pour former des citoyens actifs, participatifs, qui choisissent et construisent le monde de demain et non qui le subissent. C'est cela militer pour une nouvelle société solidaire et éducative. C'est la démarche initiée avec le manifeste « Oxygène(s) »⁽²⁾ au congrès de Grenoble.

CB

Parce qu'*Oxygène(s)* s'inscrit dans cette démarche participative, vos contributions seront essentielles pour l'enrichir et le faire évoluer. Source d'inspiration pour une vision à long terme du monde qui nous entoure, il est aussi un outil qui s'inscrit dans notre quotidien de l'Éducation. Les questionnements et les idées qu'il suscite seront partagés. Des ateliers seront organisés et permettront d'échanger et, ensemble, de construire des démarches innovantes qui s'inscrivent dans cette vision d'un souffle nouveau.

DA

Régulièrement les publications de l'UNSA Éducation rendront compte des avancées et des échanges. Nous n'avons pas de boule de cristal pour lire l'avenir. Mais nous ne sommes pas les seuls à y réfléchir. La démarche entreprise demande de se confronter à d'autres pensées, à d'autres réflexions, proches ou plus éloignées des nôtres afin de ne pas nous enfermer dans des idées toutes faites. Et puis nous avons nos valeurs. Elles nous servent de boussoles et rappellent

lent quelle société humaniste et solidaire nous voulons construire.

CB

Cette première version du manifeste s'est construite à partir des réflexions, essais et articles de penseurs et chercheurs proposant des pistes d'analyse sur l'évolution du monde. Le manifeste offre une double entrée par deux axes en forte interaction :

- entrée sociétale > agir sur un monde en transformation ;
- entrée éducative > l'Éducation pour transformer le monde.

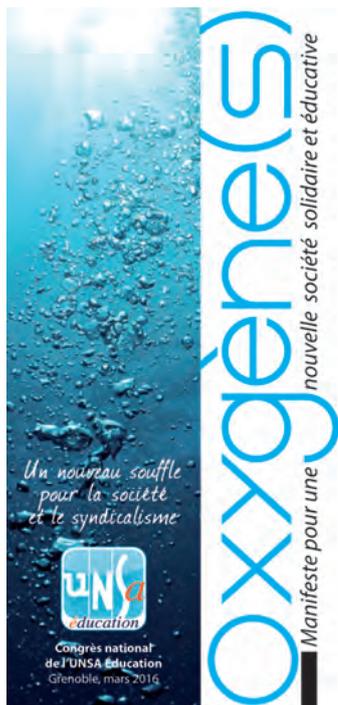
Au sein de chacun de ces axes, nous avons privilégié les thématiques qui, à notre sens, sont les plus symptomatiques des évolutions profondes de la société, de l'Éducation mais aussi celles qui permettront d'apporter un souffle nouveau au syndicalisme.

DA

Évidemment, le développement du numérique ou les questions environnementales, par exemple, transforment notre quotidien et notre vision du futur. Pour autant l'on sent bien que leur prise en compte ne va pas de soi.

⁽¹⁾ http://bit.ly/barometre_2015

⁽²⁾ <https://questionsdeduc.wordpress.com>



Ateliers Oxygène(s) au congrès national UNSA Éducation de mars 2016 (Grenoble)

Il n'y a pas une seule bonne solution, mais des hypothèses à poser, des débats à mener, des choix éclairés à faire ensuite... Cela est d'autant plus important que ces sujets dépassent leur propre cadre et interrogent également notre manière de vivre avec les autres, d'habiter, d'exister, d'agir ensemble. Or la participation, la coopération, la co-construction ne se décrètent pas, elles se construisent et donc nécessitent un apprentissage. C'est en cela aussi que la démarche éducative est essentielle et qu'elle ne peut être dissociée de la dimension sociétale. C'est donc triplement que nous sommes tous concernés : comme citoyens bien entendu, en tant qu'éducateurs évidemment et aussi par notre participation à l'action syndicale.

CB

À un tournant de l'évolution du monde et du syndicalisme, nous sommes heureux de partager avec vous ce projet et de bâtir ensemble une vision nouvelle, enrichie des idées, réflexions et initiatives de chacun.

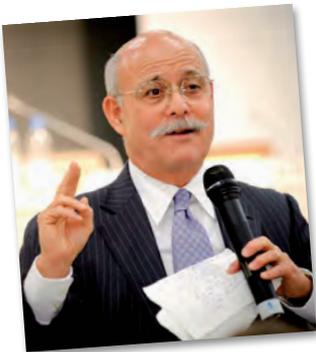
Claire Bordas
@ClaireBordasM
claire.bordas@unsa-education.org

Denis Adam
@denisadamunsa
denis.adam@unsa-education.org



Cultur'actu

Les trois personnalités que nous vous présentons dans cette page ont nourri les échanges et les réflexions pour aboutir au *manifeste Oxygène(s)*.



« La 3e révolution industrielle »

Jeremy Rifkin est un économiste américain. Il conseille plusieurs collectivités et personnalités politiques pour accompagner les territoires vers la Troisième révolution industrielle par la convergence des technologies de la communication et des énergies renouvelables, propres et sûres. Selon lui, elle devrait créer une ère économique nouvelle, source de millions d' « emplois verts », accompagnant une nouvelle révolution technologique.



« Soyons courageux : pensons ! »⁽¹⁾

Bernard Stiegler, philosophe et notamment Directeur de l'Institut de Recherche et d'Innovation du Centre Georges Pompidou. Il élabore une pensée originale qui aide à penser la société, le monde qui nous entoure, notre place d'humain dans notre relation aux autres et dans ce monde. Il axe sa réflexion sur les enjeux des mutations actuelles portées par le développement technologique et notamment les technologies numériques.

⁽¹⁾ Intervention lors du conseil national UNSA Éducation de septembre 2013.



« Le monde a tellement changé que les jeunes doivent tout réinventer ! »

Philosophe, historien des sciences, homme de lettres et Académicien français, **Michel Serres** affirme qu'un nouvel humain est né de l'essor des nouvelles technologies : « *Petite poucette* ». Elle va devoir réinventer une manière de vivre ensemble, des institutions, une manière d'être et de connaître...



Christophe Guillet

@chris_guillet

christophe.guillet@unsa-education.org



mgen[★]

MUTUELLE
SANTÉ
PRÉVOYANCE

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

J'AI
CHOISI
MGEN

“ Quand on est sportif de haut niveau, la santé c'est essentiel. Et se sentir bien protégé est un réel avantage sur le chemin de la victoire. C'est pourquoi je ne m'entoure que des meilleurs. Pour son engagement, pour sa solidarité, pour la performance de sa protection santé et la qualité de son accompagnement, j'ai choisi MGEN.”

MARTIN FOURCADE, Champion du Monde
et Champion Olympique de biathlon.

mgen.fr

MGEN, Mutuelle Générale de l'Education Nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Filia, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.

À la CASDEN, le collectif est notre moteur !

Banque coopérative créée par des enseignants, la CASDEN repose sur un système alternatif et solidaire : la mise en commun de l'épargne de tous pour financer les projets de chacun.

Comme plus d'un million de Sociétaires, faites confiance à la CASDEN !



L'offre CASDEN est disponible
dans les Délégations Départementales CASDEN
et les agences Banques Populaires.

Rendez-vous également sur [casden.fr](https://www.casden.fr)

Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#)

casden 

BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique